

Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Construction du multiservice (à suivre)

Juillet 2013

Bulletin municipal n°24

Le mot du Maire

Baladines, Baladins

Après ce rude hiver et le désistement du printemps nous voici en été. Aussi je vous souhaite à tous de profiter le plus possible du soleil.

Souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Baladou, qu'ils soient ici pour les vacances dans leur résidence d'été ou bien toute l'année.

Une grande étape de notre mandat est franchie avec l'approbation du PLU. Aujourd'hui, après quatre années de travail, l'urbanisme de la commune a été modifié.

Les zones constructibles sont principalement dans les hameaux existants. Le PLU permettra de maîtriser notre urbanisme. La vie de notre village en dépend, notre capacité de développement reste la même depuis plusieurs années et c'est le choix que nous avons fait, assez pour se développer mais pas trop pour ne pas faire exploser la population notamment pour notre école.

A la rentrée de septembre nous passerons aux nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme, que nous avons décidé d'appliquer dès la rentrée de septembre avec les mairies de Cuzance et Cressensac, engendre un coût supplémentaire sur notre budget mais il a été privilégié l'intérêt de nos enfants. Aussi nous espérons leur apporter la découverte de plusieurs activités de qualité.

La maison Lestrade est devenue la nouvelle bibliothèque municipale après quelques travaux de réaménagement. Merci aux entreprises pour le sérieux de leur travail. Un grand merci également à Francis et Michel nos cantonniers, ainsi qu'à José Teixeira retraité bénévole pour sa participation aux travaux. Une aide du Conseil Général de 8300€ est venue contribuer à cette réalisation, deux ordinateurs nous ont aussi été fournis, un pour la gestion du prêt des livres, l'autre pour vous permettre de « surfer sur internet ». Les horaires d'ouverture ont été élargis ainsi que l'équipe de bénévoles. Je vous invite à venir voir et surtout emprunter toutes sortes de livres. Ce lieu est le vôtre.

*François Mauriac dira : **la lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté.***

Le multiservice continue son avancement avec toutefois du retard dans les travaux. Il est pour l'instant difficile de donner une date de fin, nous espérons novembre décembre. Le futur exploitant a été choisi après étude d'une quarantaine de dossiers, étude faite en collaboration avec la Chambre des Métiers du Lot et un professionnel membre du conseil d'administration de celle-ci. Nous souhaitons que ce lieu devienne et apporte à tous un plus, que ce soit boire un verre entre amis, passer une soirée au restaurant ou faire quelques courses de dépannage, bref faire de cet endroit un lieu de vie. En cette presque fin de mandat chacun de nos engagements aura été réalisé et redonner un commerce dans notre village a été une priorité pour l'équipe municipale

Je vous souhaite à tous de passer de très bonnes vacances.

Jean-Philippe PAGEOT

Le PLU est terminé

Le 23 mai 2013, il a été approuvé par le conseil municipal

Il avait été prescrit le 18 mars 2009 en remplacement du POS actuel.

Il a donc fallu quatre ans pour élaborer notre nouvel instrument d'urbanisme :

Le cabinet d'études URBADOC de Toulouse a réalisé l'étude et la première réunion de lancement a eu lieu le 13 octobre 2009 avec M. Tony PERRONE.

La partie agricole a été confiée à l'ADASEA (M. Stéphane DELBOS a enquêté auprès des agriculteurs) et M. Christophe PRUNET du SYMAGE² nous a conseillé pendant toute la durée de la procédure.

Une première réunion publique a eu lieu le 11 mars 2011 pour présenter :

- le diagnostic communal ;
- les premières orientations issues du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le 25 mai 2012 une nouvelle réunion publique a permis de présenter le projet de zonage et de règlement.

L'enquête publique a eu lieu du 15 janvier au 19 février 2013

Il a été approuvé le 23 mai 2013 par le conseil municipal. Il est opposable depuis le 27 juin 2013

Le droit de préemption urbain a aussi été instauré dans toutes les zones U et AU du présent PLU.

De même les démolitions et l'établissement des clôtures devront désormais être respectivement précédés de permis et/ou de déclaration préalable.

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme est à la disposition du public à la mairie, mais il est aussi consultable en ligne sur le site de Baladou : baladou.fr

Le coût, qui s'est étalé sur 4 ans, de 2009 à 2013, se répartit ainsi :

- URBADOC : 19 793.80 €
- ADASEA : 4 843.80 €
- Enquête Publique : 962.40 €

Soit un total de 25 600 €

Subventionné par l'Etat à hauteur de 9 134€ (dotation globale de décentralisation)

Financement de la bibliothèque

Gros œuvre : 33 000€

Plancher, peinture : 1 500€

Mobilier : 5 500€

Subventions Conseil Général : 6 600€ pour les travaux
1 700€ pour le mobilier

Liquidités héritage de M Boix : 31 700€

COMPTE RENDU FINANCIER 2012 de la Commune de BALADOU

I - La SECTION "FONCTIONNEMENT" 2012

BUDGET

2013

VOTE

	Crédits ouverts (prévisions budgétisées)	Réalizations (opérations réalisées)	Ecart	
LES DEPENSES				LES DEPENSES
Charges à caractère général	52 260,59	41 776,20	-10 484,39	65 930,49
Charges de personnel	79 880,00	75 300,44	-4 579,56	90 900,00
Autres charges de gestion courante + att. de produits	61 382,09	45 572,19	-15 809,90	46 258,53
DEPENSES COURANTES	193 522,68	162 648,83	-30 873,85	203 089,02
Charges financières	3 884,48	3 884,48	0,00	6 520,00
Charges exceptionnelles	0,00		0,00	
Dépenses imprévues	4 476,37		-4 476,37	4 000,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	201 883,53	166 533,31	-35 350,22	213 609,02

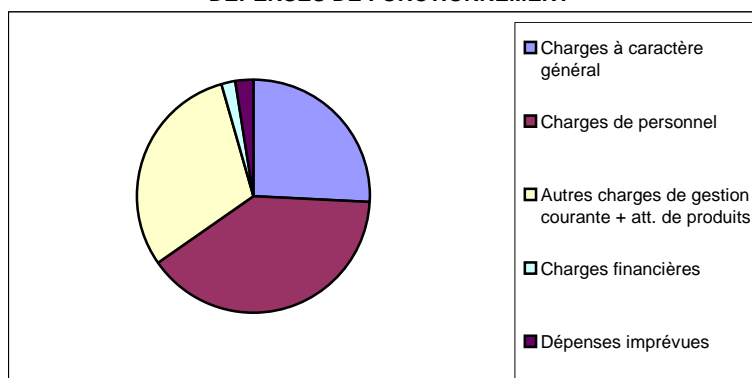
Virement à la section INVESTISSEMENT

114 200,14

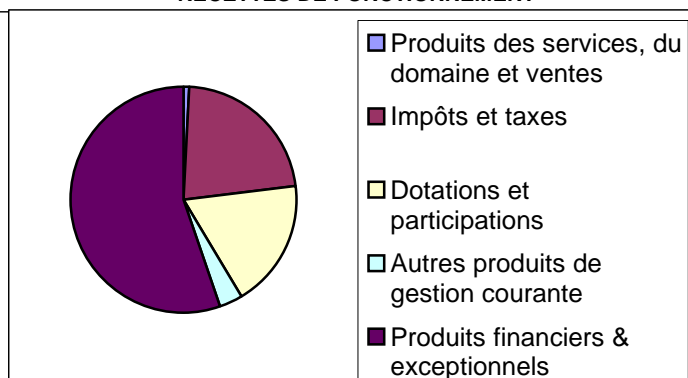
30 367,70

	Crédits ouverts	Réalizations	Ecart	
LES RECETTES				LES RECETTES
Produits des services, du domaine et ventes	4 000,00	3 385,02	-614,98	3 893,00
Impôts et taxes	113 109,00	110 089,00	-3 020,00	139 873,40
Dotations et participations	92 661,00	101 583,99	8 922,99	91 708,00
Autres produits de gestion courante	16 296,25	17 407,07	1 110,82	17 450,00
RECETTES DE GESTION COURANTE	226 066,25	232 465,08	6 398,83	252 924,40
Produits financiers & exceptionnels	33 000,00	279 939,61	246 939,61	146,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	259 066,25	512 404,69	253 338,44	253 070,40

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



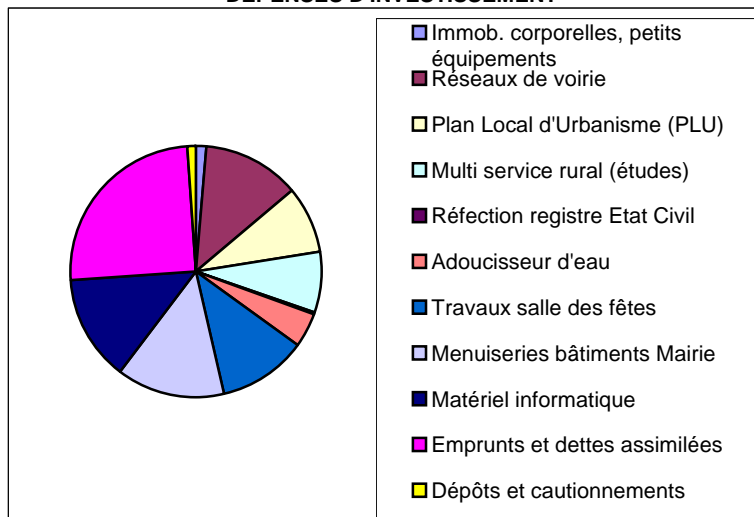
II - La SECTION "INVESTISSEMENT" 2012

Budget 2013 voté
(suite)

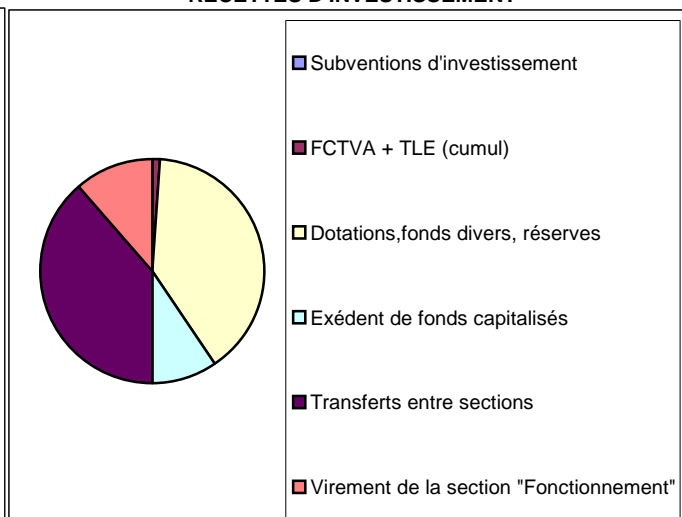
	Crédits ouverts (prévisions budgétisées)	Réalizations (opérations réalisées)	Rest. à réaliser	
LES DEPENSES				LES DEPENSES
Immob. Corporelles autres	1 600,00	1 011,30	588,70	1 000,00
Autres bâtiments publics	42 577,83	6 259,73	36 318,10	354 059,49
Bâtiments publics	273 050,00		273 050,00	
Installations générales, agencements	1 703,35	8 296,65		
Frais d'études	49 684,79	38 159,07	11 525,72	1 265,00
Réseau de voirie	19 939,00	4 243,40	15 695,60	5 839,00
Installations générales, agencements autres	20 293,37	3 412,19	8 584,53	
Matériel informatique	1 000,00		1 000,00	
Mobilier	3 539,00	3 539,00		6 100,00
Groupement de collectivités				76 135,00
Terrains nus		561,14		
Menuiseries bâtiments Mairie				
Matériel informatique				
Emprunts et dettes assimilées	18 816,14	18 816,14		
Autres				1 277,00
DEPENSES d'INVESTISSEMENT	432 203,48	84 298,62	346 762,65	445 675,49

LES RECETTES		Crédits ouverts	Titres émis	Rest. à réaliser	Ecart	
Subventions d'investissement		1 827,00			-1 827,00	115 703,00
Emprunts et dettes assimilées		750,00	210,00		-540,00	303 827,89
Immobilisations corporelles + caut. reçus			1 000,00		1 000,00	750,00
Dotations, fonds divers, réserves		7 762,00	252 269,46		244 507,46	10 690,40
Exédent de fonds capitalisés		61 062,61	61 062,61		0,00	116 418,65
Produits de cession d'immobilisations		242 050,00			-242 050,00	
Transferts entre sections et "autres"		1 545,13	247 284,13		245 739,00	43 670,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		314 996,74	561 826,20	0,00	243 140,46	
Virement de la section "Fonctionnement"		114 200,14				30 367,70
TOTAL		429 196,88	561 826,20			621 427,64

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



III - le COMPTE ADMINISTRATIF (récapitulatif) 2012

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE		TOTAL DU BUDGET 2013
			Dép. ou déficit	Rec. ou excédent	
Résultats reportés (déficits)	4 071,40		4 071,40		659 284,51
Opérations de l'exercice (dépenses)	327 410,80	430 477,34	757 888,14		
TOTAL	331 482,20	430 477,34	761 959,54		
Résultats reportés (excédents)		58 562,55		58 562,55	659 284,51
Excédents ou recettes (recettes)	561 826,20	512 404,69		1 074 230,89	
TOTAL	561 826,20	570 967,24		1 132 793,44	
Résultat de clôture	230 344,00	140 489,90		370 833,90	659 284,51
Restes à réaliser	346 762,65				
RESULTAT DEFINITIF	-116 418,65	140 489,90	0,00	24 071,25	659 284,51
RESULTAT DEFINITIF				24 071,25	

subventions versées en 2013

Club des aînés - Bouquet d'Argent	200,00
Baladou gym	200,00
Association Parents d'Elèves	920,00
Baladou Animations	200,00
Comité des fêtes	200,00
Restaurants du cœur	100,00
Amicale des sapeurs pompiers de Martel	200,00
Ecole foot de Martel	100,00
Prévention Routière	100,00
Assoc SSIADPA	150,00
Ecoles qui chantent	20,00
US Souillac Hand ball	50,00
Amis de la maison de retraite de Martel	50,00

Participations frais de scolarité 2013

Sivu Age Tendre - Ecole maternelle	3 600,00
Saint -Sozy pour 4 enfants	
Mairie de Martel pour Ecole maternelle	2 720,04
pour 2 enfants	
Mairie de Martel pour Ecole primaire	789,03
pour 1 enfant	

La bibliothèque municipale

Depuis le 17 juin, la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt), a confié à la nouvelle bibliothèque, sise dans la « maison Lestrade », plus de mille ouvrages que vous pouvez emprunter gratuitement.

Extraits du **REGLEMENT INTERIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

1. Dispositions générales

La bibliothèque de Baladou est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.
L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres et ouverts à tous.

2. Le prêt

Le prêt des documents est gratuit (Rappel : les documents de la BDP sont prêtés gratuitement).
Pour s'inscrire (gratuitement) à la bibliothèque l'utilisateur doit justifier de son identité et de son adresse.
Les enfants de moins de 14 ans doivent justifier d'une autorisation des parents.
On peut emprunter 5 documents maximum pour une durée de 3 semaines.

Un Point informatique est à votre disposition, pour consulter internet pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Petit message de l'équipe :



Un instant de lecture vous invite
à vivre un moment d'aventure !!!

Ça y est, c'est parti pour **NOTRE** bibliothèque municipale !

Depuis début juillet, sous l'égide de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP), la bibliothèque de Baladou est installée « maison Lestrade » près du bâtiment en fin de construction que vous avez sans aucun doute remarqué sur votre droite en venant de Martel un peu après le panneau signalant l'entrée dans Baladou ...

Nos Heures d'ouverture

Mardi de 9 h 45 à 10 h 45
Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h à 12 h

L'équipe qui attend grands & petits lecteurs

Danièle AUBEL, Jocelyne BERTHON, Danièle BRUGUE, Brigitte CAILLE, Danielle CARBON, Elyane GOURSAT, Isabelle GRISET, Jeannette HECHT, Françoise LAUMAILLER, Martine LEYMERIGIE.



bibliobaladou@gmail.com



05 65 37 30 68

Une petite visite s'impose même par curiosité
ça n'engage à rien !

Et nos déchets ?

Interdiction de brûler. Que faire de vos déchets verts du jardin ?



Depuis 2012, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année par arrêté préfectoral.

En priorité, il est fortement conseillé de valoriser ces déchets vous-mêmes, sur votre propre terrain. En les stockant au fond de votre terrain, vous pouvez réaliser facilement du compost en tas. Ces végétaux peuvent être aussi utilisés en paillage, autour des arbres et dans le potager pour protéger du froid ou limiter l'évaporation. Grâce à cette technique, vous aurez besoin d'arroser moins souvent et vous

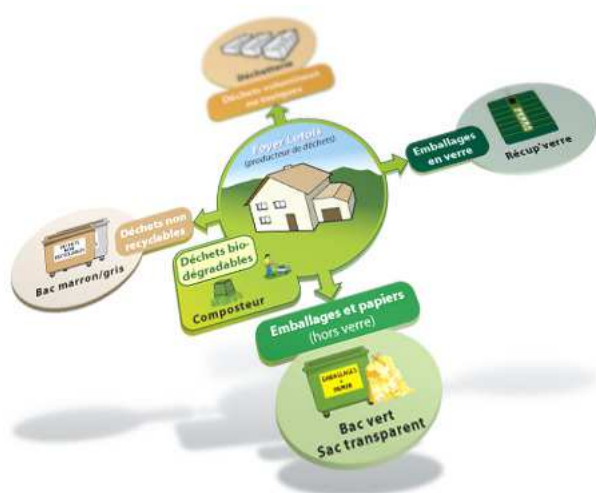
réduirez le développement des mauvaises herbes.

Il est également possible d'apporter ces déchets à la déchetterie. Cependant cette option implique des trajets en voiture, souvent pour de faibles quantités. Elle n'est donc à utiliser qu'en dernier recours.

Attention : n'encombrez pas les bacs de collecte avec des végétaux, ils ne pourront pas être valorisés.

Vous pouvez aussi les utiliser en BRF (Le **bois raméal fragmenté**). C'est le nom donné à un mélange non-composté de résidus de broyage (fragmentation) de rameaux de bois (branches).

Que faire de vos encombrants ?



Ne pas déposer tous ces encombrants dans les bacs verts, ni à côté : cela augmente le taux de déchets non recyclables et cela augmente aussila facture des contribuables !

Le personnel de la déchetterie vous aidera à faire le tri.

- **Horaires Déchetterie de Martel** Tel : 05 65 27 19 42

- MARDI de 14h à 18h
- MERCREDI de 14h à 18h
- JEUDI de 9h à 12h
- VENDREDI de 14h à 18h
- SAMEDI de 9h à 12h

Réfection du toit et des gouttières de l'église

Après la tempête de début mars, des dégâts importants avaient été constatés au niveau de la toiture de l'église.

Les travaux de réparation ont été confiés à l'entreprise Jacq de Souillac qui les a effectués pour un montant de 6500€ TTC.

Un dossier de subvention a été déposé au Conseil Général qui couvrira 25% des dépenses. Rappelons que sur le chantier a travaillé un Baladin en la personne de Mr Dominique Lacoste employé de la dite entreprise.



Défibrillateur

L'association Accordanse, présidée par Bernard Fleury, le Crédit Agricole et AXA ont noué un partenariat afin de financer le défibrillateur de Baladou. Il a été inauguré le 9 février en présence des responsables des associations de Baladou. Par cette action, les partenaires ont exprimé au conseil municipal leur volonté de soutenir la sécurité et la santé des habitants de la commune.

Installé à l'extérieur de la salle des fêtes, cet appareil, choisi par le SDIS et l'Association des maires du Lot pour sa simplicité d'utilisation, est à la disposition, non seulement des Baladins, mais également des responsables d'associations, pour qui une formation a été dispensée. Cependant, l'appareil peut être utilisé par des personnes novices, une sécurité intégrée permettant de détecter s'il doit «choquer» ou non, et un guide vocal en facilite la compréhension.



La mairie a des packs de formation qu'elle peut mettre à disposition des associations qui souhaitent former leurs membres.

Petites informations

Réunion pré rentrée pour les associations coordination

Comme l'an dernier, nous réunirons les associations de Baladou pour préparer l'année à venir et coordonner les dates des différentes manifestations, afin d'éviter au maximum les « embouteillages » que nous avons pu connaître. Notez dès à présent le :

30 septembre à 20h30

Chemins

Les bénévoles des sentiers ont été fortement occupés ce printemps : n'étant pas Attila, l'herbe repoussait sans cesse après leur passage...

Ils sont toujours disposés à accueillir de nouveaux tailleurs pour renforcer leur équipe.

Ils « travaillent » le jeudi matin à 9h et vous donnent rendez vous devant l'église, après la pause du mois d'août.

Envie d'atelier cuisine

Certaines personnes seraient intéressées par la reprise d'un atelier cuisine. La mairie est disposée à prêter les installations de la cuisine de la salle des fêtes, dans la mesure de la disponibilité des locaux.

Si vous vous sentez concernés, faites vous connaître à la mairie.

Bruit

Avec l'été et la chaleur, nous avons envie de sortir de nos maisons, la journée à la piscine, le soir, dans le jardin.

N'oublions pas le voisinage qui peut être gêné par ces nuisances sonores.

Sans parler des tondeuses dont l'usage est règlementé par un arrêté préfectoral, les fêtes familiales peuvent parfois être perçues comme du « tapage nocturne » (de 22h à 7h).

Pensons à informer nos voisins à l'avance et à l'inverse si nous sommes gênés, sachons nous entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments : il n'en est pas toujours conscient.

Ces petites attentions permettront à tout le monde de passer de bonnes vacances.

Nouveau correspondant de La Dépêche



Depuis quelques mois, nous avons un nouveau correspondant de presse en la personne de Jean Delvert de Bazalgue.

Associations et particuliers, n'hésitez pas à vous adresser à lui pour l'informer de vos manifestations.

Des nouvelles de l'école

L'année scolaire s'achève déjà... Nous avons réalisé de nombreuses sorties et activités que les élèves de la classe de Baladou vont vous raconter ci-dessous :

Le cinéma

Le lundi 21 janvier, nous sommes allés au cinéma à Souillac avec les écoles de Cuzance et Cressensac voir « Jiburo ».

Puis, le mardi 9 avril, nous y sommes retournés pour la dernière fois, regarder « Le mécano de la Générale », qui fait parti des dix meilleurs films du monde.

Anthony, Valentin

Le cross

Le cross s'est déroulé le mardi 19 février à Martel. Les règles du cross sont: courir jusqu'à la ligne d'arrivée pour essayer d'être 1er, 2ème ou 3ème. Les CE2 ont couru 1km500, les CM1 2km.

Deux élèves de notre école sont montés sur le podium, il s'agit de Léo Vigne et Zoé Dale.

Classement des élèves de notre classe:	Filles	Garçons
CM1	Adeline (7ème), Céline (14ème), Messaline (24ème)	Léo V (3ème), Valentin (12ème), Anthony (27ème)
CE2	Zoé (2ème), Léna (10ème), Jeanne (16ème), Mathilde (17ème), Marie (22ème), Émilie (24ème), Mailys (36ème), Julie (42ème)	Léo L (11ème), Louis (23ème), Rémy (33ème)

Zoé et Léo V

Carnaval

Nous sommes allés au carnaval le mardi 19 mars à Cressensac avec l'école de Cuzance. Nous étions déguisés. Nous nous sommes arrêtés à mi-chemin pour chanter. Nous sommes allés à la salle des fêtes où nous avons goûté, puis nous sommes retournés à Baladou.



Randonnée à Creysse

Mercredi 3 avril, nous sommes allés à Creysse pour faire une randonnée avec les écoles de Creysse, Pinsac, Lanzac, Lachapelle-Auzac et Martel. Nous sommes montés à la pointe du Mont Mercou. Nous sommes redescendus pour pique-niquer puis, nous avons fait du land'art. L'après midi, on a terminé par un rallye photos dans le village avant de rentrer à Baladou.

Messaline et Léo L

La piscine

L'activité natation a eu lieu tous les lundis matins du 27 mai au 1er juillet à la piscine de Souillac, avec les maîtresses de Baladou et de Cuzance. Il y avait 2 groupes dans le petit bassin et 2 groupes dans le grand bassin .On a sauté du grand plongoir, nous avons fait des longueurs, des courses sous l'eau, des roulades et nous sommes allés chercher des objets sous l'eau. C'était génial malgré la mauvaise météo! Heureusement, la dernière séance s'est déroulée sous le soleil et on a pu s'amuser !



Adeline et Céline

Le château du Colombier

Jeudi 6 juin, les élèves de Cuzance et Baladou se sont rendus au château du Colombier. Le départ était à 7h30! Nous avons formé deux groupes. Notre classe, en premier, a visité le jardin médiéval: nous avons goûté 4 épices (sucre, cannelle, gingembre et de la muscade). Après, nous avons mangé. Nous avons joué sur un jeu d'escalade en forme de château fort. Puis, nous



sommes allés visiter le château fort, nous avons vu la cuisine, la chambre à coucher, la salle à manger, la salle des gardes. Enfin, nous avons terminé par le parc animalier où nous avons vu des singes, des ours, des lionnes et un lion et des loups. Puis nous sommes repartis et nous sommes rentrés à 19h00.

Jeanne, Mathilde et Rémy

Barbecue

Jeudi 27 juin, les élèves de Cuzance sont arrivés à 13 h 30. On a joué et après on a mangé.

Au Menu : taboulé, saucisses et merguez avec des chips, Babybel, cerises. Ensuite nous sommes partis à la salle des fêtes de BALADOU, pour répéter nos danses de la kermesse. Puis les élèves de Cuzance sont repartis.

Mailys et Emilie

Kermesse



Nous avons présenté notre spectacle aux parents le vendredi 28 juin à la salle des fêtes de Cuzance.

Nous avons préparé des danses du monde: le casatchok et le french cancan. Les élèves de Cuzance ont travaillé deux danses aussi : le sirtaki et la country. Quand nous avons terminé, nous sommes tous montés sur la scène pour danser le refrain de Psy. Il y avait aussi les élèves de Cressensac qui ont fait du théâtre. Après, nous avons pris l'apéritif, puis nous avons mangé et nous avons dansé toute la nuit.

Julie et Marie

Le mot de la maitresse

À la rentrée de septembre, de nombreux changements sont attendus avec le passage à la semaine de 4 jours et demi :

- Les élèves auront classe le mercredi matin.
- Les horaires de cours changent :

- ❖ lundi : 9h00 / 12h00 13h30 / 16h30
- ❖ mardi /jeudi / vendredi : 9h00 / 12h00 et de 13h30 / 15h30
- ❖ mercredi : 9h00 / 12h00

Les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30, il y aura des activités périscolaires proposées aux élèves, assurées par des animateurs. Ce temps est non obligatoire mais fortement conseillé !

La rentrée aura lieu le mardi 02 septembre et j'aurai le plaisir d'accueillir 23 élèves dont 16 CE2 et 7 CM1.

Pour finir, je souhaite vivement remercier les parents qui nous ont accompagnés aux sorties scolaires et l'APE de Cuzance/Baladou pour ses participations financières à tous nos projets, sans oublier Monique et Francis pour leur présence et leur aide tout au long de cette année scolaire !

Vanessa

Réforme des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires sera appliquée dans le RPI dès la rentrée 2013 comme dans environ 30% des communes du département afin d'alléger la journée des enfants.

Les communes organisent librement les modalités d'accueil des enfants qu'elles ont sous leur responsabilité pendant le temps périscolaire.

Les activités seront assurées en majorité par le centre social du Rionet.

A titre indicatif, les enfants auront des activités culturelles, musicales et sportives.

La nouvelle bibliothèque sera également utilisée pour certaines activités.

Un 8-Mai prestigieux

Après chaque cérémonie commémorative, 14-18, 39-45, 15 mars 1962, la municipalité, traditionnellement, convie les participants à la salle des fêtes pour le pot de l'amitié. Cette année, il l'avait voulu ainsi, c'était Robert Pinsac, qui offrait ce verre. Il est vrai que ce 8 mai était un grand jour, pour lui, pour sa famille, pour ses amis, et pour la population sur qui rejaillit un peu de l'honneur fait à Robert.

Car Robert Pinsac, allait être décoré de la Médaille militaire*, après les cinquante-six ans qui nous séparent des faits générateurs.

Né à Martel en 1934, Robert est appelé sous les drapeaux le 15 octobre 1955. Il fait ses classes à Toulouse. Il n'a pas choisi, mais il est chez les parachutistes : il obtient son brevet de saut à Pau. Ce sont les événements d'Algérie -on ne dit pas guerre mais maintien de l'ordre- ; alors le soldat Pinsac, du 14^e régiment de chasseurs parachutistes, dont la devise est «Brave», est envoyé au combat, un peu partout sur le territoire algérien, dans les djebels et dans les oasis comme à Colomb-Béchar. Aimablement, l'ancien combattant a bien voulu, chez lui, revenir sur cette époque et même sortir quelques photos. Il évoque cet accrochage du 24 avril 1957 où l'un des lieutenants est blessé et l'autre tué ainsi

qu'un sergent et deux soldats. Il se souvient de cet autre accrochage en terrain boisé. L'ennemi est à couvert, invisible, il faut faire quelque chose. Alors, avec l'adjudant-chef qui commande la patrouille, Robert, armé de son mortier et sans trop réfléchir, s'élance en avant. Ils mettent la pièce en batterie et tirent. Cette action d'éclat lui vaut la croix de la Valeur militaire* dans le mois qui suit. Chasseur de 1^{ère} classe le 1^{er} août 1956, Robert Pinsac devient caporal le 1^{er} octobre de l'année suivante car, sans qu'il s'en vante, Robert a dû encore faire preuve de courage et d'énergie.

C'est à la suite du décret du 8 novembre 2012 portant concession de la Médaille militaire, signé par le Président de la République, que cette décoration, attribuée pour services accomplis au profit de la Défense ainsi que pour l'ensemble des mérites militaires, a été épinglée sur la poitrine de Robert Pinsac par Elie Pierre Poignet, ancien lieutenant-colonel de la Légion étrangère et chevalier de la Légion d'honneur. Jean-Philippe Pageot, le maire, Jean-Claude Requier, sénateur-maire de Martel, ont adressé aussitôt leurs félicitations au récipiendaire, toujours modeste quant à ses états de services.

L.G.



Le chasseur Robert Pinsac, en haut de la photo, au centre.

**La Médaille militaire est redevenue la seconde décoration française depuis que la croix de la Libération n'est plus attribuée.*

**Comme avant elle la Croix de guerre, la croix de la Valeur militaire, créée en 1956, récompense les titulaires d'une citation pour fait d'armes.*

Le débarquement du 6 juin 1944 et la libération de notre région et de notre pays

Le 6 juin 1944 à Baladou, la journée commence comme d'habitude. Ce n'est pas l'heure d'écouter la BBC et la radio nationale est muette. Ce n'est que vers midi que la nouvelle se répand comme une trainée de poudre : « les anglo-américains ont débarqué en Normandie ! » Dans l'après midi, toutes les radios annoncent l'évènement ; certaines précisent même : « Ce n'est peut être qu'une manœuvre de diversion ».

Le débarquement était annoncé depuis longtemps, mais dans nos campagnes où l'information arrivait difficilement, les anciens n'y croyaient plus. Aussi, c'est une joie immense qui s'empare de toute la population qui, néanmoins, retient son souffle en se disant : « pourvu que l'opération réussisse », car l'armée d'Hitler est puissante malgré quelques revers en Russie et en Italie.

Le soir de cette journée mémorable, nous entendons la mitrailleuse à Souillac. Il s'agit du train blindé qui est venu de Brive soutenir le poste allemand de Souillac attaqué par les maquis. Il circule entre la gare et Lamothe et du haut du viaduc de Blazy, il tire à la mitrailleuse sur tout ce qui bouge.

En soirée, le Général de Gaulle lance sur les ondes de la BBC son appel mémorable à l'insurrection générale contre l'occupant et ses complices. L'appel sera entendu car, en ce premier jour du débarquement, tous les Français ont l'oreille collée sur leur poste radio.

Dès le lendemain 7 juin, les maquis sortent de partout ; présents dans toutes nos communes mais invisibles jusqu'alors, ils sortent de la clandestinité. Ils n'ont pas toujours une tenue militaire, mais seulement un brassard et un armement forcément hétéroclite : quelques mitraillettes et des fusils de chasse. Organisés en petites unités de 10 à 20 hommes, ils sont dans tous les villages de la commune : Les Meynades, Baladou, Le Champs du Merle, Pomié, Les Landes, Bazalgues (La Pierre Plantée), Le Jarsou, La Garrigue et je dois en oublier. Ils ont réquisitionné, bien souvent avec l'accord des propriétaires, des maisons et de bâtiments inoccupés. Les non initiés, et ils sont nombreux en cette fin de clandestinité, découvrent qu'il y a plusieurs composantes dans le maquis qui correspondent à des formations différentes : A.S. (Armée Secrète), FTP (Francs Tireurs Partisans), VENY (du nom de leur chef le Colonel Vincent) et O.R.A. (Organisation Résistante de l'Armée). Bien que rassemblés par le C.N.R. (Conseil National de la Résistance), sous la bannière unique des F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur), chaque formation a conservé ses prérogatives et son commandement mais tous les

hommes portent le brassard tricolore avec la croix de Lorraine.

A Baladou, je pense que tous les groupes faisaient partie des F.T.P. et qu'ils formaient une compagnie dont le PC était aux Meynades. Assez bizarrement, il n'y avait que très peu de personnes de notre région ; la plupart des éléments venaient de l'est du département et du bassin minier aveyronnais. Leur chef était le capitaine Moreau. La terrible expédition de la division Das Reich du mois précédent dans le Ségala et le figeacois avait « précipité » tous les hommes valides dans les maquis.

Néanmoins, une unité de l'A.S. dénommée « As de Cœur » s'installa au Bournissard fin juin ainsi que dans quelques hameaux de Cuzance. Cette unité s'illustre quelques semaines plus tard pour la libération de Brive le 15 août 1944, associée à trois autres bataillons : « As de Carreau », « As de trèfle » et l'« As de Pique ». C'était le nom que l'A.S. donnait à ses maquis en Corrèze et en Dordogne. Une autre unité de l'A.S.-MUR de la Corrèze, composée en partie de résistants corréziens, s'installe dans la région nord-est du département. Elle est commandée par René Jugie, alias commandant Gao et son PC est à martel où les autorités acceptèrent courageusement de mettre à leur disposition les bâtiments communaux : Raymondie, Tour Ramet, gendarmerie. Ce groupe important détient 48 prisonniers allemands ainsi que des miliciens et parmi eux des officiers et des sous-officiers. Ce nombre imposant de prisonniers donna ultérieurement au Cdt Gao un poids important pour plusieurs négociations avec les boches.

Dès le 6 juin 1944 et la sortie de l'ombre de la résistance armée, tous les services publics et administratifs sont « bloqués ». Les lignes ferroviaires et téléphoniques sont coupées par la résistance, le courrier n'arrive plus dans les postes, les écoles, même communales ferment leurs portes. Par crainte de rencontrer l'armée allemande la circulation routière est déconseillée et parfois même interdite par le maquis.

Dans nos campagnes, tous les relais de l'administration passent sous le contrôle de la résistance, notamment la gendarmerie, ce qui occasionne parfois des règlements de compte douloureux. Dans les villes occupées par les Allemands, c'est beaucoup plus compliqué car la Gestapo et la milice de Vichy redoublent de vigilance. Les fonctionnaires connaissent une situation inédite et dangereuse jusqu'à la libération totale de la région.

Le lendemain du débarquement, la célèbre division Das Reich revient en force dans le département. Les S.S. sont accompagnés par la Gestapo et des délateurs miliciens. Ils « ratissent » en montant vers le nord une zone de plus de 60km de large à partir de la rivière Lot, rééditant leurs exploits du mois de Mai en redoublant de cruautés. Presque tous les bourgs du Ségala, de Figeac à Bretenoux en passant par Lacapelle-Marival, Saint Céré et même Latronquière reçoivent leur visite.

Tous les hommes de 18 à 50 ans sont considérés comme des « terroristes ». Ils tuent, pillent et incendient tout sur leur passage. A Gabaudet au sud de Gramat, ils arrivent par surprise dans une ferme où le maquis recrute et s'organise. Bilan : 40 morts, achevés à la baïonnette, et 70 personnes seront arrêtées et déportées. A Saint Céré et dans le Haut Ségala, même scénario : la population civile est prise pour cible. Ceux qui le peuvent se sauvent à leur arrivée et se cachent dans les bois.

Ils sont partout à la fois : à Bretenoux, la colonne qui monte vers Tulle et qui commettra les atrocités que nous connaissons, est violemment prise à partie par les maquis de Corrèze qui bloquent les ponts de la Cère. Dix huit FFI sont tués ainsi qu'une dizaine de civils et plus de 10 maisons sont incendiées.

L'ouest du département est également touché par la barbarie nazie. A Gourdon, à Goujounac et plus près de nous à Rouffillac, commune de Carlux où plusieurs personnes seront brûlées vivantes dans l'incendie du restaurant au croisement du pont sur la Dordogne.

A Souillac, où deux Allemands ont trouvé la mort le soir du 6 juin lors de l'attaque du maquis, les S.S. encerclent la ville ; tous les hommes sont rassemblés dans un pré à Blazy. Ils recherchent les « terroristes », demandent aux Souillagais de les dénoncer, et menacent toute la population de représailles. Le maire, M. Bizac, parlemente et assure aux S.S. qu'il n'y a pas de maquis à Souillac. Dans le même temps, il les héberge dans son entrepôt et sa conserverie (il était conservateur), où ils se gavent de foies gras. Le lendemain, ils libèrent tous leurs otages et la colonne de la Das Reich repart vers Brive en continuant de semer la terreur sur son passage (à Noailles notamment). A Souillac c'est la surprise...et le soulagement. Souillac sera le seul endroit de la région où aucunes représailles ne seront exercées sur la population par les S.S. après une attaque meurtrière du maquis. Encore une fois notre région est miraculeusement épargnée de la barbarie nazie alors que la division Das Reich met tout à feu et à sang sur son passage.

Tout le mois de juin et juillet 1944 des colonnes de l'armée allemande venant du sud et montant en Normandie passent sur la route nationale 20. Puissamment armées et souvent équipées de véhicules blindés, elles sont harcelées par les maquis qui ne peuvent pas les arrêter ne disposant pas d'un armement suffisant.

De Baladou, on entend parfois la fusillade. Mais progressivement nos maquisards s'adaptent à ce type de guérilla et surtout ils reçoivent des alliés un armement plus conséquent. Ils deviennent progressivement dans le Lot, la Corrèze et le Limousin une force redoutée par l'armée allemande.

Le 24 juillet 44 une forte colonne allemande monte de Cahors sur la RN 20. A Souillac, elle prend la RD 803 en direction de Martel. C'est la surprise ; René Jugie, allié Cdt Gao est à son PC à Martel. Averti il pense que l'objectif des Allemands est de libérer les 48 prisonniers qu'il détient (des officiers et sous officiers de la Wehrmacht, des agents de la Gestapo et des miliciens). Rapidement il fait évacuer les 47 prisonniers (le 48ème était décédé de mort naturelle à l'Hospice de Martel) dans « une île boisée de la Dordogne ».

Ensuite il part avec son adjoint reconnaître la colonne ennemie : au carrefour du Pigeon les Allemands bifurquent à droite en direction de Saint Sozy - Gramat ; se sont-ils trompés d'itinéraire ? Certains le pensent aujourd'hui.

Le commandant Gao et son adjoint trouveront les boches à Saint-Sozy. Ils arrivent par la route de Combe Nègre à quelques dizaines de mètres de la camionnette des maquis Veny qui venaient de Lespilit et c'est de justesse qu'ils échappent à la fusillade où tomberont leurs six camarades Veny. La colonne allemande trouvera un peu plus loin le second véhicule du groupe Veny qui tentera de résister, mais ils seront tous massacrés. Ensuite c'est le garage Rougié qui sera incendié.

A Meyronne, nouvelle coïncidence : une voiture ayant à son bord Jean Admirat chef du maquis de la Melve et de l'O.R.A. dans le gourdonnais, se retrouve nez à nez avec les Allemands. Admirat est mortellement blessé, son chauffeur réussit à prendre la fuite.

Peu après, la colonne allemande composée d'environ 200 véhicules repart vers Gramat. Elle est alors prise à partie par le bataillon du C.F.P. de la vallée de Dordogne commandé par le capitaine Turban qui a placé ses hommes en surplomb de la route dans les combes de Meyronne. Les véhicules allemands sont copieusement « arrosés » par des tirs de fusils mitrailleurs qui prennent la route en enfilade. Tous les véhicules sont touchés mais ils ne s'arrêtent pas. Ils s'arrêteront néanmoins un peu plus loin, à la gare de Rocamadour pour panser les blessés avec du linge qui séchait sur un étendoir. L'on ne saura jamais le nombre de morts et de blessés mais tout laisse à penser qu'il est important.

Un peu plus tard, à Gramat, une voiture ayant à son bord André Malraux, alias Colonel Berger, le Cdt Collignon chef de l'A.S. du Lot et la Capitaine anglais Hiller tombe sur les Allemands.

Fusillade : André Malraux est blessé et fait prisonnier. Collignon et Hiller, gravement blessés, réussissent à prendre la fuite. André Malraux venait d'être nommé par le comité interallié, délégué militaire pour le Lot, la Corrèze et la Dordogne. Aussi son arrestation fit grand bruit dans la résistance.

Jusqu'alors, les Allemands ne reconnaissaient pas les résistants comme des soldats mais comme des terroristes et ils ne faisaient pas « de quartier » avec eux. Mais René Jugie, alias Cdt Gao avait sa stratégie qu'il avait eu d'ailleurs l'occasion d'utiliser en Corrèze. Il détenait 48 prisonniers allemands et parmi eux des officiers et des sous officiers. Il avait prévenu la Kommandantur et le tribunal militaire allemand de Brive que si les résistants détenus par les boches « étaient condamnés à mort il n'hésiterait pas à faire la même chose avec les prisonniers qu'il détenait, et la menace avait été entendue.

Dès le soir de l'arrestation de Malraux le Cdt Gao réédite la même menace aux Allemands en leur citant même le nom de ses prisonniers afin que ses propos soient plus crédibles. Le prisonnier de Gramat fut retrouvé sain et sauf à la prison St Michel de Toulouse à la libération de la ville un mois plus tard.

La dernière unité allemande faisant mouvement vers la Normandie passera le 29 juillet sur la RN20 ; il s'agit d'une colonne blindée fortement armée. Après Souillac, elle est harcelée par les maquis de Baladou qui auront trois morts au cimetière de Lachapelle Auzac. Un peu plus loin, à la route de Gignac, une embuscade des Veny tentera un accrochage mais aura sept morts, ainsi qu'un agriculteur des Genestes (Gignac) qui travaillait dans son champ.

A partir du mois d'août 44 les événements se précipitent. Les Allemands ne s'aventurent plus dans notre région. Après le débarquement en Provence le 14 août leurs garnisons du sud-ouest reçoivent l'ordre de monter vers le nord ou de rejoindre à l'est la vallée du Rhône afin de se rapprocher des frontières du Reich, mais beaucoup sont encerclées par les FFI et sont contraintes à capituler. C'est le cas de Brive première ville française libérée par les Forces Françaises de l'Intérieur le 15 août, suivie de Tulle et Cahors le 17, Montauban le 18 et Toulouse le 20. A la fin août, l'ensemble des villes du sud-ouest est libéré hormis les poches de l'Atlantique (positions fortifiées du Médoc, au sud de la Bretagne en bordure de l'océan).

Dimanche 27 août 1944, il y a du monde à Baladou; c'est sans doute une fête improvisée: l'on danse sur la route devant la mairie au son d'un accordéon... pourquoi cette fête? Je n'ai trouvé qu'une explication: la libération de Paris qui avait eu lieu la veille. Paris libéré, c'était tout un symbole!...La plupart des unités de maquis, notamment celle de la compagnie des Meynades, sont parties vers le sud où ils participent à

la libération de Cahors, de Montauban et enfin de Toulouse où tous les FFI du sud-ouest se regroupent.

Le grand sud-ouest est libéré mais l'armée allemande n'a pas encore capitulé. Les FFI du Lot continueront le combat dans l'armée française qui se reconstruit.

- Les uns sous le commandement du colonel Georges (Noireau) formeront le 8ème RI qui sera envoyé sur le front des « poches de l'Atlantique » où des troupes allemandes se sont regroupées et qui résisteront jusqu'au mois d'avril 1945. Le colonel Georges était le chef des FTP du Lot.

- Les autres, sous le commandement du colonel Pomiès, rejoindront la 1ère Armée Française en Bourgogne et dans les Vosges. Ils formeront le 49ème RI qui, après les Vosges et l'Alsace participera à la prise de Stuttgart et se trouvera au cœur de l'Allemagne le 8 mai 1945.

Même scénario chez nos voisins de la Corrèze: toutes les composantes confondues des puissants maquis corréziens reformeront le 126ème RI de Brive sous le commandement du colonel Godefroy (alias Rivière dans la résistance). Ce régiment rejoindra l'armée française en Alsace en octobre novembre 1944.

Commencée au débarquement du 6 juin, la libération de notre région, de l'ensemble du Sud-Ouest et du Limousin, sera terminée environ cent jours plus tard; mais cette période a paru longue à tous ceux qui l'ont vécue. Il s'est passé tellement de choses et d'événements inédits... et il y a eu tellement d'« émotions » pendant ces trois mois!...

Les écrits sont nombreux sur cette courte période, mais l'intensité des événements font qu'ils sont souvent imprécis et quelque fois contradictoires. Il reste encore des zones d'ombre qui ne sont pas encore élucidées aujourd'hui.

Notre département a payé un lourd tribut pour sa libération:

- 442 déportés dont 255 ne reviendront pas, morts en déportation
- 164 civils victimes de la répression
- 400 FFI morts au combat
- 90 disparus

soit un total de 900 victimes!... (source: ONAC du Lot)

La libération de la France et la victoire qui a suivi le 8 mai 1945 restent des moments forts de notre histoire nationale.

C'est aussi le début d'une ère nouvelle pour notre pays.

Jean-Louis CLEDEL

Parcours de la division Das Reich dans le sud-ouest de la France en mai et juin 1944

Légende

Cette carte, trouvée sur internet donne une idée assez précise du parcours de la division SS Das Reich dans l'est du département en juin 1944, mais elle est incomplète. Dans le même temps cette sinistre division nazie opérait dans la gourdonnais et l'est de la Dordogne. D'autre part, toutes les atrocités des nazis n'y sont pas mentionnées.



Le sabotage par la résistance du viaduc ferroviaire de Lamothe-Timbergues sur l'axe Paris Toulouse

Les Allemands disposaient en gare de Brive d'un véhicule ferroviaire blindé et puissamment armé de deux tourelles de mitrailleuses; on l'appelait « le train blindé ».

Il était venu à Souillac un 1ère fois le soir du 6 juin 1944 après l'attaque de la garnison allemande de la gare; toute la population avait été impressionnée et c'était la hantise du maquis.

Les lignes ferroviaires étaient coupées par la résistance mais les Allemands avaient à Brive une équipe de cheminots de leur nationalité qui réparait rapidement et qui était intervenue plusieurs fois sur l'axe Paris Toulouse.

La décision fut prise par la Résistance de couper la voie ferrée à un endroit stratégique afin qu'elle ne puisse pas être réparée. Par l'intermédiaire des deux agents du contre espionnage britannique Georges Hiller et Cyril Whatney, qui assistaient les maquis du Lot depuis le débarquement du 6 juin, une équipe de dix saboteurs spécialisés fut parachutée sur le terrain Chénier à la limite du Lot et du Cantal (commune de Labastide du Haut Mont). Ils étaient de nationalité américaine. Dès le lendemain, neuf de ces Américains arrivent au PC de la compagnie FTP des Maynades. Le dixième s'était blessé à l'atterrissage et il était soigné à St Céré par le Dr Piro.

Je les ai vus au Jarsou les jours suivants. Leur chef s'appelait Arthur et ils ne parlaient pas un mot de français. C'est des Meynades et de chez nous qu'ils partent le lendemain, accompagnés par les maquis. Ils nous préviennent qu'il va y avoir une énorme explosion car « ils vont faire sauter la voie ferrée ». Ils ajoutent même qu'il serait prudent d'ouvrir les fenêtres, ce qui avait inquiété le gamin que j'étais à l'époque. Effectivement l'explosion fut forte, mais pas au point de casser les carreaux. Ils ne connaissaient sans doute pas la distance qui nous séparait de Lamothe. Par contre cette précaution était indispensable pour tous les riverains du viaduc...

Le lendemain, les maquis des Meynades retournèrent sur les lieux pour parachever l'opération car quelques éléments n'étaient pas complètement basculés. C'était le 4 ou 5 août 1944. Pourquoi ce sabotage a-t-il été aussi tardif, alors que le train blindé était immobilisé en gare de Brive, saboté par la résistance de la Corrèze? Il y avait sans doute d'autres raisons stratégiques que nous ne connaissons pas.

Les liaisons ferroviaires sur l'axe Paris-Toulouse furent rétablies en septembre 1944 à partir de la voie ferrée qui passe à Baladou (Souillac- St Denis). Cette situation provisoire durera plus d'une année car le viaduc de Lamothe ne sera réparé qu'à la fin de l'année 1945, peut être même début 1946.

GAZ DE SCHISTE

Comme l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Martel, le conseil municipal, lors de la séance du 23 mai 2013 a voté une motion contre l'exploration et l'exploitation par fracturation du gaz de schiste et de houille, considérant :

- ❖ Que les techniques actuelles sont potentiellement dangereuses et polluantes
- ❖ Qu'il est préférable d'axer les recherches sur les énergies renouvelables

DRAPEAU des Anciens Combattants

Comme vous pouvez le constater, il était grand temps de changer notre drapeau !
Le nouveau a été inauguré lors de la cérémonie du 19 mars.
Il nous en a coûté 729€, mais c'est un investissement à long terme...



L'ancien



Et le nouveau, porté par M Guy Duvernet

BUDGET TRANSPORT

Notre petit bus est utilisé pour le transport scolaire, et également pour le transport à la demande.

Dépenses d'exploitation : 9 635 € (Crédit, assurance, entretien personnel).

Recettes d'exploitation : 8 529 € (Vente de tickets TAD, subventions Conseil Général et Conseil Régional).

Le transport scolaire est entièrement pris en charge par le Conseil Général.

Il reste à la charge de la mairie pour le Transport à la demande 92 € par mois, ce qui nous semble une somme raisonnable pour le service rendu. N'hésitez pas à en profiter pleinement.



Baladou Animations

Après un printemps bien morose nous voilà le 30 juin avec un soleil radieux pour une journée animée dans le bourg qui amena beaucoup de visiteurs.

Le vide-grenier attira 50 exposants à partir de 6 heures, plus que les années précédentes sur tous les parkings autour de la mairie.

En fin de matinée le Twirling Bâton de Souillac nous proposa une chorégraphie avec un groupe de jeunes filles de tous âges pleines de talent, qui furent bien applaudies.

C'est 47 artistes qui ont présenté 145 tableaux dans la salle des fêtes. Après le vote du public Mme Michèle Combacéro remporta le 1^{er} prix, avec son magnifique coq, suivie de Mme Christine Boissin et M Dominique Hymbert.

Les jeunes artistes présentés par l'atelier de peinture Anim'enfance de St Sozy ont été récompensés de leur talent. Les premières de chaque catégorie sont Olivia, Valentine et Juliette.

Pour la 2^{ème} année, le thème « l'eau dans tous ses états » pour l'exposition photos nous amena 16 exposants pour 48 photos. Le 1^{er} prix a été remis à M Jean François Fabriol, le 2^{ème} à Mme Jeanine Perrié et le 3^{ème} à Mme Marie Griset.

Se sont joints à nous pour la première année, MM Gérard Lacroix et Jean Daye avec différentes sculptures.

Comme tous les ans, l'association organise le réveillon de la St Sylvestre. Même si cela paraît loin, le traiteur et l'orchestre sont retenus.

Les inscriptions ont déjà commencé et tout le monde est bienvenu.



Accor'danse

Clôturée par une sympathique soirée à la salle des fêtes où plus de 120 personnes ont pu passer un agréable moment évoluant sur les notes de Gérard Gouny, appréciant un excellent repas préparé par Daisy et Olivier, notre année s'est terminée le temps des vacances.

Une soirée « crêpes » et une journée passée à la crêperie de Py ont ponctué l'année et permis à chacun d'entre nous de mettre en pratique nos modestes acquis.....

Nous rappelons que les cours de danse reprennent en septembre, toujours dispensés par Danielle Guichard de Brive ; ils ont toujours lieu chaque mardi de 19h30 à 22h30 (avec trois niveaux) complétés par une répétition le 3ème vendredi du mois.

Les deux premiers cours du 17 et 24 septembre sont gratuits et ouverts à tous et toutes afin de permettre aux « intéressés potentiels » d'avoir un aperçu de la façon dont se déroulent les séances.



Danielle Guichard et Christian Madronnet



BALADOU GYM
Septembre 2013-Juin 2014

Depuis 2002, **Baladou-Gym** vous propose des activités sportives dont le contenu varié ne peut que répondre à vos attentes. La fidélité de nos adhérents (une quarantaine pour 2012/2013 dont 19 au cours du matin) témoigne de la qualité et de la diversité des cours qui y sont dispensés. Pour en savoir plus, nous vous espérons nombreuses et nombreux le **mercredi 4 septembre à 20 h** à la salle des Fêtes de Baladou pour notre **Assemblée Générale qui se terminera par un pot amical.**

Mais d'ici là il est temps de décider qu'un brin de sport c'est bon pour vous il est temps de profiter d'une consultation pour l'indispensable certificat médical.

MOTIVEZ-VOUS et REJOIGNEZ-NOUS

le mardi de 10 h 45 à 11 h 45 & le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30

à la salle des Fêtes de Baladou avec : Christine OLIVIER
(Diplômée de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire)

Les nouveaux venus qui le souhaitent peuvent participer sans engagement et gracieusement à deux cours de Christine pour en savoir plus.

Vous pouvez aussi nous contacter sur : baladou-gym46@orange.fr

Bouquet d'Argent

Tous les Amis du Bouquet d'Argent sont partis en vacances d'été. Ils se retrouveront tout bronzés début septembre.

Le premier semestre de notre Club s'est relativement bien déroulé.

Quelques activités comme le voyage sur les barrages de la Dordogne n'ont pu se faire par manque de candidats (prix trop élevé), mais notre repas de la fête des Mamies et Papis a eu énormément de succès. Un excellent repas servi par M et Mme Lespinas de Baladou et un animateur M Devaux pour mettre l'ambiance ont contribué à cette belle journée qui s'est terminée par la distribution d'une fleur pour tout le monde.



Maintenant et à la rentrée de septembre, il faut penser à **notre loto du 10 novembre 2013** où nous espérons beaucoup de monde car de très beaux lots seront à gagner.

Il faut également noter la participation du Bouquet d'Argent au Téléthon en décembre à Baladou.

A bientôt, et bonnes vacances à tous.

Jean Caminade

Pomié en fêtes

Pomié, comme tous les ans depuis 18 ans s'est réuni afin de partager l'amitié autour d'un repas. Les anciens du village, les nouveaux arrivants, tout ce beau monde s'est rassemblé cette année sous le hangar de la propriété de Pupuce, dit Maurice LALLIER.

Dans la chaleur d'un mois de juillet normal, l'après midi s'est fini par une partie de pétanque avant de se mettre à table et les 60 personnes présentes ont apprécié un cochon de lait farci, entre autre victuailles.

Jean Claude et Yvette que nous avons délaissés pour cette année, étaient de la partie bien-sûr et tout ce petit monde a fini tard dans la nuit étoilée par un digestif qui nous a offert une nuit calme et paisible.



Merci à tous et aux organisatrices.



Elle est pas belle, la vie ?

Comité des fêtes

Tout d'abord, quelques changements au sein du bureau :

- Président : François Leymarie
- Vice présidente : Daisy Lespinas
- Secrétaire : Elyane Goursat
- Secrétaire adjoint (e) : en recherche
- Trésorière : Chantal Delbonnel
- Trésorière adjointe : Chrystèle Bachelard

Fin mars, nous avons organisé la soirée Prévert qui apporta au village un petit air de gaité.

L'été étant enfin là pour nous réchauffer et même nous faire suer, au sens propre du terme bien-entendu, il est temps de se préparer pour la

fête du 15 août.

Les aubades se dérouleront quelques jours avant, les 3 et 4 août

Toutes les personnes et les jeunes en particulier qui souhaitent participer aux aubades sont les bienvenues.

Le rendez vous est fixé à 8h du matin devant la mairie, les 3 et 4 août pour deux agréables journées en perspective.

Le 14 au soir, il y aura des grillades puis un bal rock avec le groupe que vous connaissez à présent : Louxor.

Le 15 : pétanque, promenade en calèche, cirque équestre se succéderont avant le dîner au cours duquel vous pourrez déguster un parmentier de canard. Pour prolonger la nuit, un bal mi-musette, mi-disco, sera animé par le groupe Loup Parça. Enfin, nous espérons que le feu d'artifice vous laissera des étoiles plein les yeux.



Du Mérens au Pinto...



...de l'attelage au cirque.

Nous aurons une pensée amicale pour Isabelle qui aimait partager et faire la fête.

Pour le comité :
Chantal Delbonnel

Dates à retenir

Samedi 3 et dimanche 4 août	Aubades	Comité des Fêtes
Mercredi 14 août	Fête : soirée grillades	Comité des Fêtes
Jeudi 15 août	Fête Patronale	Comité des Fêtes
Mercredi 4 septembre	Assemblée Générale	Baladou-Gym
17 et 24 septembre	Reprise des cours	Accor'Danse
Lundi 30 septembre	Réunion des associations	Mairie
Dimanche 10 novembre	Loto	Bouquet d'Argent
Lundi 11 novembre	Cérémonie au Monument aux Morts	Mairie
Vendredi 6 et samedi 7 décembre	Téléthon	Toutes les associations
Mardi 31 décembre	Réveillon	Baladou Animations

Isabelle

Ta disparition Isabelle nous rappelle combien il est important de vivre avec intensité chaque moment de la vie avec ses proches.



Combien il est important de profiter de la vie et de la chance que nous avons.

Voilà plus de quinze ans que tu faisais partie de nous, les Baladines et les Baladins. Ton engagement à l'association des parents d'élèves et aussi au comité des fêtes nous a montré combien ton dynamisme était grand. Toujours prête à aller de l'avant.

Nous connaissons tous la gravité de ta maladie, mais chacun de tes amis espérait égoïstement te voir encore longtemps parmi nous.

Aujourd'hui nous te rendons hommage à travers ces quelques mots dans le Petit Baladin.

Tu manqueras à chacun d'entre nous.

site de Baladou: baladou.fr

BIBLIOTHEQUE

bibliobaladou@gmail.com

Mardi de 9 h 45 à 10 h 45
Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h à 12 h

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES 2013/2014

VACANCES	DATES DE FIN DES COURS	DATE DE REPRISE
rentrée scolaire des élèves		Mardi 3 septembre
Vacances de la Toussaint	Samedi 19 octobre	Lundi 4 novembre
Vacances de Noël	Samedi 21 décembre	Lundi 6 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 1 ^{er} mars	Lundi 17 mars
Vacances de printemps	Samedi 26 avril	Lundi 12 mai
Vacances d'été	Samedi 5 juillet	

Collecte des ordures ménagères :

Hiver : mardi

Été : lundi et vendredi

Collecte des recyclables :

Hiver : jeudi semaine impaire

Été : mardi

TRANSPORT A LA DEMANDE

Tous les mercredis pour Martel et tous les vendredis pour Souillac



Conseils Municipaux

Réunions le troisième jeudi de
chaque mois à 20h30.

Pas de conseil au mois d'août

Ouverture de la Mairie au public

MARDI: 14h - 18h

MERCREDI: 9h - 12h

JEUDI : 14h - 19h

SAMEDI: 10h - 12h

Permanence des élus

Tél: 05.65.37.30.68

Fax : 09.70.60.00.53

Courriel : mairiebaladou@gmail.com